

# Règlement Intérieur du 6<sup>e</sup> Festival International d'Échecs La Plagne – Juillet 2026



## Article 1 : Organisation

Il se déroulera **du 4 au 10 juillet 2026**.

Pour l'édition 2026, le Festival International d'Échecs de La Plagne se déroulera sur **deux sites complémentaires accolés : Belle-Plagne (Salle des Congrès) et Bellecôte (place centrale), reliés par des télécabines gratuites** garantissant des déplacements simples et très rapides (en continu de 9h à 23h).

Le Festival est composé de trois tournois distincts :

- **Le Tournoi des Maîtres**, réservé aux joueurs ayant un Elo supérieur ou égal à 1900 se jouera à la Salle des Congrès **de Belle Plagne**.
- **Le Tournoi Accession**, réservé aux joueurs ayant un Elo compris entre 1551 et 1999 se jouera à la Salle des Congrès **de Belle Plagne**.
- **Le Tournoi Amateur**, réservé aux joueurs ayant un Elo inférieur à 1600 ou non classé se jouera à la salle polyvalente **de Plagne Bellecôte**.

Les joueurs ayant un classement supérieur à 1900 au moment de l'inscription et qui passeraient en dessous de 1900 avant le début du tournoi peuvent rester dans ce tournoi. Pour pouvoir participer au tournoi maître, il faut donc avoir un classement supérieur ou égal à 1900 au 01/07/2026, 01/06/2026 ou 01/05/2026.

**Exceptionnellement des dérogations pourront être accordées au cas par cas à cause des contraintes liées à l'emplacement des différents tournois. L'organisateur n'a pas à justifier un éventuel refus de dérogation.**

## Article 2 : Homologation et appariements

Ce Festival, homologué par la Fédération Française des Échecs (F.F.E.) et par la Fédération Internationale des Échecs (F.I.D.E.), se joue en **9 rondes** pour tous les tournois.

Les appariements informatisés (programme SharlyChess) se font au **système suisse (C04.3)**.

Les règles du jeu sont celles de la F.I.D.E. adoptées par le 93<sup>e</sup> congrès de la FIDE qui s'est tenu à Chennai (Inde) et entrées en application au 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Les parties seront comptabilisées au classement Elo FIDE d'août 2026.

## Article 3 : Cadence des 3 Tournois

1h30 + 30 sec/coup (une seule période de jeu, pas d'ajout de temps autre que les 30 secondes par coup).

**La notation est obligatoire durant toute la partie.**

## Article 4 : Inscription

L'inscription en ligne est fortement conseillée car elle permet de gagner du temps pour l'appariement de la ronde 1. **Les modalités de pointages seront précisées un peu plus tard.**

Pour s'inscrire, il faut, soit être affilié à la fédération française des échecs (licence A pour les joueurs sous code FRA), soit être affilié à une autre fédération reconnue par la FIDE, et posséder un id FIDE actif.

Si tel n'est pas le cas une licence pourra être prise sous code FRA.

Les droits d'inscription sont consultables sur le site web dédié au festival : <https://www.echecs-laplagnesoleil.com>

## Article 5 : Horaires des Rondes

Pointage	samedi 4 juillet de 10h à 15h
Discours d'ouverture	samedi 4 juillet à 15h30
Ronde 1	samedi 4 juillet à 16h
Ronde 2	dimanche 5 juillet à 15h
Ronde 3	lundi 6 juillet à 9h30
Ronde 4	lundi 6 juillet à 15h
Ronde 5	mardi 7 juillet à 15h
Ronde 6	mercredi 8 juillet à 9h30
Ronde 7	mercredi 8 juillet à 15h
Ronde 8	jeudi 9 juillet à 15h
Ronde 9	vendredi 10 juillet à 9h30
Remise des prix	vendredi 10 juillet à 16h00
Soirée de clôture du Festival	vendredi 10 juillet à 19h00

## Article 6 : Publication des appariements :

Les appariements officiels seront publiés sur le site de la Fédération Française des Échecs aux horaires suivants :

- 23H00 la veille au soir pour les rondes à 9h30 (Rondes 3, 6 et 9).
- 10H00 pour les journées à simple rondes à 15h00 (Rondes 2, 5 et 8)
- 14h30 pour la 2ème partie des journées à doubles rondes (Rondes 4 et 7)
- Dès que possible pour la première ronde.

**Les appariements qui pourraient être publiés en avance sont uniquement informatifs. Ils peuvent être corrigés jusqu'à l'heure de publication officielle où ils deviennent définitifs.**

De même, les résultats qui pourraient être publiés en cours de ronde le sont uniquement à titre indicatif.

Tournoi Maître : <https://www.echecs.asso.fr/FicheTournoi.aspx?Ref=70513>

Tournoi Accession : <https://www.echecs.asso.fr/FicheTournoi.aspx?Ref=70512>

Tournoi Amateur : <https://www.echecs.asso.fr/FicheTournoi.aspx?Ref=70511>

## Article 7 : Classement et départages :

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties.

Les systèmes de départage des ex-æquo sont dans l'ordre :

- 1) Le Buchholz tronqué (somme des scores ajustés des adversaires moins les deux plus faibles),
- 2) Le Buchholz intégral
- 3) La performance.

→ Pour le calcul du Buchholz dans le cadre de parties non jouées, en accord avec l'article C07-16.6, le calcul du score ajusté est effectué par le logiciel PAPI version 3.3.8 suivant les préconisations de la FIDE antérieures à 2023

→ En accord avec les articles C07.10 et C07-16.6 de la réglementation des départages de la FIDE, la prise en compte des parties non jouées et les calculs de performance impliquant des joueurs et joueuses sans classement officiel est confiée à la méthode de calcul programmée dans le logiciel Papi

## Article 8 : Liste des prix :

Les prix sont non cumulables.

Chaque joueur reçoit le prix le plus important auquel il a droit.

**Les prix sont attribués à la place, après départage des éventuels, sans partage de prix.**

**Tout joueur absent et non représenté à la cérémonie de clôture renonce à son prix.**

(procuration signée obligatoire + photo de la pièce d'identité)

Tournoi MAÎTRES		Tournoi ACCESSION		Tournoi AMATEURS	
1 <sup>er</sup>	3 500,00 €	1 <sup>er</sup>	1 000,00 €	1 <sup>er</sup>	350,00 €
2 <sup>e</sup>	2 500,00 €	2 <sup>e</sup>	700,00 €	2 <sup>e</sup>	250,00 €
3 <sup>e</sup>	1 800,00 €	3 <sup>e</sup>	500,00 €	3 <sup>e</sup>	200,00 €
4 <sup>e</sup>	1 500,00 €	4 <sup>e</sup>	300,00 €	4 <sup>e</sup>	175,00 €
5 <sup>e</sup>	1 200,00 €	5 <sup>e</sup>	200,00 €	5 <sup>e</sup>	150,00 €
6 <sup>e</sup>	1 000,00 €	6 <sup>e</sup>	150,00 €	6 <sup>e</sup>	125,00 €
7 <sup>e</sup>	800,00 €	7 <sup>e</sup>	100,00 €	7 <sup>e</sup>	100,00 €
8 <sup>e</sup>	650,00 €	8 <sup>e</sup>	75,00 €	8 <sup>e</sup>	75,00 €
9 <sup>e</sup>	500,00 €	9 <sup>e</sup>	50,00 €	9 <sup>e</sup>	50,00 €
10 <sup>e</sup>	400,00 €	10 <sup>e</sup>	25,00 €	10 <sup>e</sup>	25,00 €
11 <sup>e</sup>	375,00 €				
12 <sup>e</sup>	350,00 €	1 <sup>re</sup> féminine	250,00 €	1 <sup>re</sup> féminine	150,00 €
13 <sup>e</sup>	325,00 €	2 <sup>e</sup> féminine	150,00 €	2 <sup>e</sup> féminine	100,00 €
14 <sup>e</sup>	300,00 €	3 <sup>e</sup> féminine	100,00 €	3 <sup>e</sup> féminine	50,00 €
15 <sup>e</sup>	275,00 €				
16 <sup>e</sup>	250,00 €	1 <sup>er</sup> vétéran	85,00 €	1 <sup>er</sup> vétéran	75,00 €
17 <sup>e</sup>	225,00 €	2 <sup>e</sup> vétéran	60,00 €	2 <sup>e</sup> vétéran	50,00 €
18 <sup>e</sup>	200,00 €	3 <sup>e</sup> vétéran	30,00 €	3 <sup>e</sup> vétéran	25,00 €
19 <sup>e</sup>	175,00 €				
20 <sup>e</sup>	150,00 €	1 <sup>er</sup> junior	85,00 €	1 <sup>er</sup> junior	75,00 €

		2 <sup>e</sup> junior	60,00 €	2 <sup>e</sup> junior	50,00 €
1 <sup>re</sup> féminine	800,00 €	3 <sup>e</sup> junior	30,00 €	3 <sup>e</sup> junior	25,00 €
2 <sup>e</sup> féminine	500,00 €				
3 <sup>e</sup> féminine	400,00 €	1 <sup>er</sup> cadet	85,00 €	1 <sup>er</sup> cadet	75,00 €
4 <sup>e</sup> féminine	200,00 €	2 <sup>e</sup> cadet	60,00 €	2 <sup>e</sup> cadet	50,00 €
5 <sup>e</sup> féminine	100,00 €	3 <sup>e</sup> cadet	30,00 €	3 <sup>e</sup> cadet	25,00 €
1 <sup>er</sup> vétéran	150,00 €	1 <sup>er</sup> minime	85,00 €	1 <sup>er</sup> minime	75,00 €
2 <sup>e</sup> vétéran	125,00 €	2 <sup>e</sup> minime	60,00 €	2 <sup>e</sup> minime	50,00 €
3 <sup>e</sup> vétéran	100,00 €	3 <sup>e</sup> minime	30,00 €	3 <sup>e</sup> minime	25,00 €
1 <sup>er</sup> jeune	155,00 €	1 <sup>er</sup> benjamin	85,00 €	1 <sup>er</sup> benjamin	75,00 €
2 <sup>e</sup> jeune	125,00 €	2 <sup>e</sup> benjamin	60,00 €	2 <sup>e</sup> benjamin	50,00 €
3 <sup>e</sup> jeune	100,00 €	3 <sup>e</sup> benjamin	30,00 €	3 <sup>e</sup> benjamin	25,00 €
1 <sup>er</sup> 2100 - 2299	160,00 €	1 <sup>er</sup> pupille	85,00 €	1 <sup>er</sup> pupille	75,00 €
2 <sup>e</sup> 2100 - 2299	125,00 €	2 <sup>e</sup> pupille	60,00 €	2 <sup>e</sup> pupille	50,00 €
3 <sup>e</sup> 2100 - 2299	100,00 €	3 <sup>e</sup> pupille	30,00 €	3 <sup>e</sup> pupille	25,00 €
1 <sup>er</sup> < 2100	160,00 €	1 <sup>er</sup> poussin	85,00 €	1 <sup>er</sup> poussin	75,00 €
2 <sup>e</sup> < 2100	125,00 €	2 <sup>e</sup> poussin	60,00 €	2 <sup>e</sup> poussin	50,00 €
3 <sup>e</sup> < 2100	100,00 €	3 <sup>e</sup> poussin	30,00 €	3 <sup>e</sup> poussin	25,00 €
		1 <sup>er</sup> petit-poussin	85,00 €	1 <sup>er</sup> petit-poussin	75,00 €
		2 <sup>e</sup> petit-poussin	60,00 €	2 <sup>e</sup> petit-poussin	50,00 €
		3 <sup>e</sup> petit-poussin	30,00 €	3 <sup>e</sup> petit-poussin	25,00 €
<b>TOTAL Tournoi MAÎTRES</b>		<b>TOTAL Tournoi ACCESSION</b>		<b>TOTAL Tournoi AMATEUR</b>	
37 Prix		37 Prix		37 Prix	
20 000 €		5 000 €		3 000 €	
<b>Total : 111 prix</b>					

+ Tournoi de **BLITZ** le jeudi 9 juillet 2026 : **2 000 €** de prix.

#### Article 9 : Arbitrage

- **Arbitre en chef du festival : Sylvain WLASSEWITCH (Arbitre International)**  
contact +33 6.76.51.21.21./ [wlassewi@yahoo.fr](mailto:wlassewi@yahoo.fr)
- Arbitres adjoints pouvant intervenir sur l'ensemble des tournois du festival :  
Lucie ARGENTE (arbitre FIDE)  
Marianne YOTIS (arbitre FIDE)  
Gilles HORN (arbitre fédéral Open)  
Michel SYLVESTRE-BARON (arbitre fédéral Open)

#### Article 10 : Charte du joueur d'échecs et nulle par accord mutuel

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte du joueur d'Échecs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE.

**Un résultat nul par accord mutuel n'est pas autorisé avant le 30<sup>e</sup> coup.**

Toute autre situation de partie nulle, qui se produit avant le 30<sup>e</sup> coup, devra être constatée par l'arbitre.

Le non respect de cette disposition pourra être sanctionné par une double défaite 0 - 0

### **Article 11 : Le Bye**

Un joueur peut prendre un « BYE », c'est-à-dire ne pas être apparié pendant une ronde, mais en marquant tout de même un demi-point (0,5 point).

**Cette possibilité ne sera pas accordée à un joueur/une joueuse qui bénéficie de conditions ou qui bénéficie d'une inscription gratuite à un des opens.**

Il doit absolument prévenir l'arbitre de son tournoi **AVANT** la fin de la ronde précédente.

Chaque joueur est limité à **1 « Bye » maximum** pendant le tournoi, et avec **impossibilité de le faire dans les trois dernières rondes.**

### **Article 12 : Comportement des joueurs**

Il est interdit d'analyser ou de blitz dans la salle du tournoi.

Les forfaits non justifiés seront signalés à la Direction Juridique de la D.N.A. pour les joueurs français et à la fédération concernée pour les joueurs étrangers.

**Le lieu de la compétition, se compose de la zone de jeu, les toilettes, la buvette et la zone fumeur.**

**Le joueur ou la joueuse au trait ne doit pas quitter la zone de jeu, le joueur ou la joueuse qui n'est pas au trait ne doit pas quitter le lieu de la compétition. Une dérogation peut être accordée par l'arbitre sur demande justifiée.**

Il est formellement interdit d'aller dans la salle d'analyse pendant sa partie.

Il faut aussi éviter toute discussion et toute lecture suspecte.

L'attitude doit être convenable et la tenue correcte.

Il est rappelé qu'un joueur ou un spectateur ne peut en aucun cas intervenir d'une quelconque façon dans une partie en cours.

Pendant une partie, il est interdit à un joueur d'avoir un quelconque appareil électronique non spécifiquement autorisé par l'arbitre dans la salle de jeu.

Toutefois de tels appareils seront tolérés à condition qu'ils soient **totalemt éteints et laissés dans le sac d'un joueur**, rangé selon les directives de l'arbitre.

Il est interdit aux deux joueurs d'utiliser ce sac sans la permission de l'arbitre. Un joueur peut également déposer son appareil éteint, **sous sa propre responsabilité**, dans la consigne prévue à cet effet.

L'arbitre peut demander au joueur ou à la joueuse de vider le contenu des poches de ses vêtements et de ses sacs. Si le joueur / la joueuse refuse de coopérer, l'arbitre donnera une sanction en accord avec l'article 12.9 des Règles de compétition.

**Les chapeaux, casquettes ou autres objets qui couvrent la tête sont interdit durant les parties sauf dérogation spéciale accordée par l'arbitre.**

**Toutes les montres sont interdites durant les parties sauf dérogation spéciale accordée par l'arbitre.**

### **Article 13 : Commission d'appel**

Une commission d'appel de 5 membres pourra être constituée si besoin.

Une personne impliquée directement ou indirectement dans le litige en cours ne peut pas siéger dans la commission d'appel : par exemple, une personne du même club, un arbitre du tournoi concerné, un joueur qui a déjà été apparié contre un joueur impliqué dans le litige...

Composition de la commission d'appel :

- 1 représentant de l'organisateur : Jocelyn VIEULES ou Hilal ALLAM.
- 2 représentants des arbitres parmi les arbitres du festival (voir article 8).
- 2 représentants des joueurs à désigner au cas par cas.

**Face à une décision de l'arbitre, au cours du jeu, un joueur ne peut qu'obtempérer.** Il doit, s'il le souhaite, faire appel oralement dès l'incident et continuer la partie, puis à l'issue de cette partie rédiger son rapport de plainte et l'adresser aussitôt à l'arbitre qui la fera suivre à la Commission d'appel qui statuera.

### **Article 14 : Fin de partie**

A l'issue de la partie, les deux joueurs doivent ranger les pièces sur l'échiquier et éteindre la pendule **puis quitter la salle de jeu.** Le vainqueur (ou l'un des joueurs en cas de nullité) apporte les 2 originaux des feuilles de partie à la table de marque.

### **Article 15 : Retard**

Tout joueur qui arrive devant l'échiquier avec plus de **30 minutes** de retard après le lancement de la ronde perdra la partie, sauf si l'arbitre en décide autrement. Si le motif du retard n'est pas clairement justifié auprès de l'arbitre, cela entraîne l'exclusion du tournoi.

#### **Article 16 : publication sur le site du festival**

Par son inscription au Festival d'Échecs de La Plagne, **le joueur adulte** ou **les représentants légaux d'un joueur mineur** donnent autorisation à l'organisateur de publier sur le site internet (<https://www.echecs-laplagnesoleil.com>) ou d'autres supports en lien avec l'activité échiquéenne des photos, vidéos ou enregistrements sonores réalisés à l'occasion de la manifestation.

Les organisateurs pourront recourir à un dispositif d'enregistrement vidéo, exclusivement destiné à la retransmission publique et à l'assistance à l'arbitrage. Ce dispositif ne procède à aucune identification automatisée des personnes. Les enregistrements natifs seront supprimés dans un délai maximal d'un mois suivant la clôture de l'événement. Des extraits pourront toutefois être conservés et utilisés à des fins d'illustrations de contenus digitaux sur le web ou tout autre support.

#### **Article 17 : Éventuelles mesures sanitaires**

Sous peine de sanctions telles que définies dans l'article 12.9 des règles du jeu, les joueurs s'engagent à respecter le présent règlement, la charte du joueur d'Échecs ainsi que les mesures sanitaires qui seront en vigueur durant la période du Festival et qui feront l'objet d'un affichage spécifique.

**L'arbitre principal**  
**Sylvain WLASSEWITCH**

**L'Organisateur**  
**Jocelyn VIEULES**